

Mémo :

RECYCLAGE SUR L'IRS2 NBT

NB : certaines filières ne sont offertes qu'aux unités / structures de Nantes Université (fond bleu).

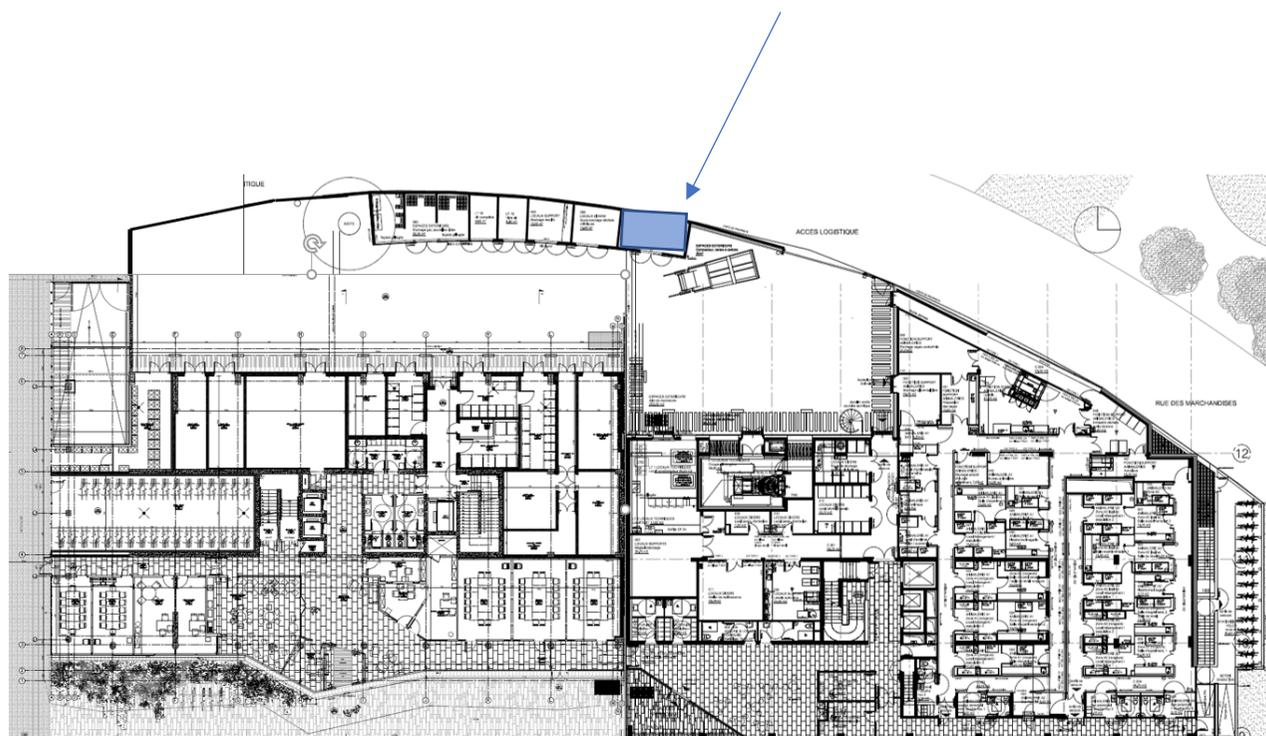
	COMMENT ?	OÙ ?	FREQUENCE D'ENLEVEMENT
Toners, cartouches imprimantes...	A déposer dans le bac/carton prévu à cet effet « HP recyclage »	Dans le local « Recyclage » de la cour logistique – ouvert de 8h à 16h en semaine par le collègue de la logistique ou de l'accueil	Gestion par le collègue de la logistique
Autres consommables électroniques, électriques (pour Nantes Univ.)	<p>Procédure D3E Information via liste de diffusion plusieurs fois /an ou sur demande</p> 	<p>Des racks seront mis à disposition pour le dépôt des objets/matériels obsolètes ou HS</p> <p>IMPORTANT Avant de déposer votre matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ veiller à ce que le matériel soit sorti de l'inventaire comptable ↳ regrouper au maximum les matériels par nature: les écrans avec les écrans, les imprimantes avec les imprimantes et les réfrigérateurs et congélateurs à part, ↳ ne pas déposer le matériel avec son emballage, ou des choses interdites (cf. consignes) ↳ pour le matériel de laboratoire : produire une attestation de décontamination pour le matériel concerné et la laisser à disposition du collecteur 	Variable – à la demande – Contacter le collègue de la logistique sur site
Piles, petites batteries...	<p>Dans bac plastique Vert/Noir :</p> 	Local « Recyclage » de la cour logistique – ouvert de 8h à 16h en semaine	Dès qu'il est plein à 50% ➔ transfert vers l'IRS-UN (point de collecte sur IRS-UN)

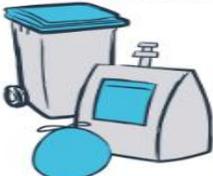
<p>Papiers « de bureau »</p> 	<p>Ce qu'ils peuvent contenir *</p> <p>SANS SAC</p> <ul style="list-style-type: none"> Papier blanc imprimé recto verso ou non Papier imprimé couleur recto verso ou non Papier avec agrafes, trombones, spirales (avec modération) Papier brochure (magazines, prospectus) Papier journal Enveloppes à fenêtre ou non Enveloppes kraft à fenêtre ou non Chemises papier ou carton Petits emballages en carton fin CD - DVD avec leurs pochettes ou leurs boîtiers <p><small>* En cas de doute sur le type de déchets, déposez-les dans les bacs bleus déchets non recyclables</small></p>	<p>Dans les boites cartons « spécial papier » disposées dans les bureaux. Un grand bac vert « Arbres » est mis à <u>disposition une fois par mois sur les paliers</u>, chaque usager doit y jeter le contenu de sa boite carton bureau - <i>cf. Planning annuel de collecte « recyclage papier »</i></p> <p>Ou</p> <p>dépôt directement dans le local « Recyclage » de la cour logistique – ouvert de 8h à 16h en semaine</p>	<p>Bacs (paliers) relevés 1 fois /mois par notre collègue de la logistique -- <i>cf. Planning annuel de collecte « recyclage papier »</i> : dépôt sur le palier Asso ARBRES44 passe 2 fois dans le mois (en début et en fin de mois)</p>
<p>Cartons des colis</p> 	<p>A déplier</p> <p>Cartons</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Non Souillés (Huiles, graisses, peintures, jus d'aliments etc...) ▶ Sans Déchets (Polystyrène, plastique, métal, bois, etc...) 	<p>A déposer dépliés dans le local de la Cour prévu à cet effet et sur les rolls – Asso ARBRES44</p>	<p>ARBRES44 passe 2 fois dans le mois (en début et en fin de mois)</p>
<p>POLYSTYRÈNE sans étiquette</p> 	<p>Retirer les étiquettes et scotch sur vos emballages - Seuls les emballages nus sont enlevés</p>	<p>Dans le local « recyclage cartons de la cour logistique ouvert de 8h à 16h en semaine</p> 	<p>Environ 1 fois / quinzaine</p>
<p>Verre « alimentaire-boisson » (bouteilles, pots ...)</p>	<p><i>A emporter par vos soins aux déchetteries de Nantes Métropole - ou dans les containers « verre » les plus proches</i></p>  <p>300x204</p>	<p>*Containers pour le verre devant le Berlin (Rue des Marchandises) *<u>Déchetterie la plus proche</u> : Déchetterie de St-Sébastien Rue de la Pyramide 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire</p>	

<p>Déchets alimentaires</p>	<p>A déposer dans le seau « lombricomposteur » du RDC cf. consignes affichées</p> <p>Apport de matières organiques (azotées)</p>  <p>Couche de matières carbonées sans colle</p> 	<p>1 bioseau est mis à disposition dans chaque cafeteria au RDC</p>	<p><i>NB : Lombricomposteurs sont stockés en extérieur dans un local de la cour, seuls les bioseaux sont dans les Cafeterias du RDC IRS2 et NBT</i></p>
<p>Verrerie de laboratoire</p>	<p>➔ Déchets chimiques</p>	<p>Local « Déchets chimiques » géré par les correspondants déchets chimiques de chaque unité académique : chaque unité connaît la localisation de son bac "verrerie souillée"</p>	<p>Enlèvements regroupés 1 fois/mois par le Prestataire SUEZ : enlèvement effectué à la demande du correspondant déchets chimiques de chaque unité académique</p>
<p>Tous les emballages plastiques et en métal</p>	<p>TOUS VOS EMBALLAGES DANS LA POUBELLE JAUNE</p>  <p>Papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métal / aluminium et tous les emballages plastiques vont dans votre poubelle ou sac de tri !</p>  <p>A retenir pour les plastiques : les principaux plastiques recyclables sont ceux portant les numéros 1 / 2 / 4 / 5</p> 	<p>Des petits bacs jaunes ont été installés dans les 3 cafeterias (dans chaque cafeteria RDC côté IRS2 et côté NBT et 1 au 4^{ème} étage de l'IRS2)</p>	<p>L'agent de Propreté Maintenance (prestataire ménage) est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surveiller/transférer les bacs situés dans les cafeterias / <u>les vider tous les jours</u> - sortir les bacs/bennes sur la rue le vendredi après midi (pour la collecte NM du lundi matin à partir de 6h)

Blocs réfrigérants durs / mousse de calage	Non recyclables		Déchetterie
Mobilier / équipement hors D3E et désinfecté à évacuer (pour NU)	Faire un « SERLOG » : https://snps.univ-nantes.fr/ticket/logistique/		Enlèvement à la demande

Local « Cartons » ouvert 8h-16h en semaine (ouvert par les collègues, pas de badge d'accès sur ce local)



<p>Déchets non recyclables</p>	<p>DÉCHETS MÉNAGERS = À JETER</p>  <p>Mouchoirs, vaisselle cassée, vaisselle jetable en plastique....</p>	<p>Poubelles bleues ou grises dans les cafeterias</p>	<p>Collecte des bacs bleus le jeudi matin L'agent de Propreté Maintenance (prestataire ménage) est chargé de sortir les bacs/bennes sur la rue le mercredi. Il vide les poubelles gris/bleu des cafeterias <u>chaque jour</u>.</p>
---------------------------------------	---	---	---